

caisse des amendes soit vide, mais au prix d'une observation générale et exacte des ordonnances, voilà le but dont il faut se rapprocher sans cesse ! Le meilleur moyen, pour cela, ce n'est pas que les ordonnances soient un joug que l'on déteste, sous lequel on plie par crainte, en cherchant à y échapper toutes les fois qu'on peut le faire sans un procès ; c'est, au contraire, qu'on se détermine à exécuter ces ordonnances, par une sorte de patriotisme communal qui ferait que les habitants se glorifieraient de ces soins, au moyen desquels la ville prendrait un aspect plus agréable, et deviendrait un séjour plus commode et plus salubre.

J. MORIN.